  

Paris, le 12 novembre 2019

Ensemble DEFENDONS le service public, nos 8 jours et nos droits !

La Loi de transformation de la Fonction publique est votée, et la Ville de Paris peut faire des choix : utiliser ou non les possibilités offertes par cette « *boîte à outils* ». Le pire n’est donc pas obligatoire !

Préserver nos 8 jours de congés, nos sujétions et le droit de grève, garantir nos cycles de travail, ne pas développer le recours aux contractuels à la place des fonctionnaires, ne pas permettre des sanctions de 3 jours de suspension sans salaire, c’est possible mais cela passe par notre mobilisation ! Ce sont nos conditions de travail mais aussi directement le service public qui sont en jeu.

C’est donc à nous de peser pour que la Ville de Paris n’utilise pas ces outils d’augmentation du temps de travail, de précarisation, et de dégradation de notre vie professionnelle...

C’est pourquoi nous vous invitons le 4 décembre prochain à participer à la Réunion d’Information Syndicale pour :

* Vous informer sur la réforme : ce qui est applicable et ce qui va l’être, ce que la Ville peut choisir de faire ou de ne pas faire, ce que nous proposons pour garantir nos acquis ;
* Débattre des actions à mettre en place face à la Ville de Paris.

Toutes les organisations syndicales réunies de la Ville de Paris seront là pour vous informer, échanger et voir comment résister et garantir notre avenir professionnel, toutes et tous ensemble.

**Réunion d’information syndicale  
mercredi 4 décembre 2019**

**de 9h à 12h**

À l’annexe de la Bourse du Travail – salle Henaff

(*29 boulevard du Temple - Métro République*)

Modalités pratiques : comment participer ?

*Syndiqués ou non, vous pouvez venir à cette réunion autorisée par l’administration. Chaque agent a droit à une heure mensuelle d’information syndicale pendant son temps de travail, cumulable sur 3 mois. Sauf nécessité de service, vous pouvez y participer en prévenant votre hiérarchie.*